

# Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Etienne

## Qu'est-ce qu'un chanoine ?

Les chanoines (au sens courant du terme) sont des prêtres séculiers appartenant à une cathédrale ou à une collégiale mais qui vivent à part et jouissent d'une partie des revenus de l'Eglise.

Le nom de chanoine est, dans un premier temps, donné à tous les ecclésiastiques qui forment le petit groupe des collaborateurs et des familiers de l'évêque. Pour devenir chanoine, seule la tonsure (premier grade de la cléricature) et parfois la noblesse sont requis. Les nouveaux chanoines sont élus par les anciens.

Dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Chrodegang de Metz puis le concile d'Aix-la-Chapelle ont défini une règle : clôture, dortoir, réfectoire, vie commune, célébration des sept offices quotidiens, jouissance collective de la mense capitulaire (part de revenus prélevée sur celle de l'évêque pour faire vivre les chanoines). Par la suite, la vie canoniale s'est différenciée de plus en plus de la vie monastique : la discipline s'est assez vite relâchée, les moines ont abandonné les dortoirs pour vivre dans leur propre maison et les *prébendes* (revenus ecclésiastiques provenant de la division de la mense capitulaire entre tous les chanoines. Chaque chanoine peut cumuler plusieurs prébendes) ont été accaparées par les cadets des familles féodales.



## L'évêque dans le quartier des chanoines :

L'évêque, bien qu'il réside à l'intérieur du quartier canonial, n'a pas juridiction sur celui-ci. Il est parfois même en conflit ouvert avec les chanoines (Exemple : en 1320, l'évêque de Chartres excommunia les membres de son chapitre qui a son tour excommunia les officiers épiscopaux).

## Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Etienne

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, la cathédrale s'élevait au centre du quartier canonial.(cf plan).

### Les lieux :

Entre sa façade occidentale et le rempart de la ville qui longeait alors la Marne (son cours a été détourné depuis lors) se trouvaient :

- le **palais épiscopal** [18], lieu de résidence de l'évêque et aussi de l'administration de l'évêché. L'emplacement est actuellement occupé par le collège Saint-Etienne.
- Le **cloître processional** [7], réservé aux seuls chanoines, il s'élevait au nord de la cathédrale et était bordé par les bâtiments claustraux. Il a été démoli en 1791.
- le **réfectoire** [8]
- le **bas cellier** [6], où étaient probablement entreposés les vins
- le **four** où était cuit le pain
- la **boucherie** (dans l'actuelle rue Imare)
- la **réserve** où étaient stockés les grains
- la **salle capitulaire** [11] détruite en 1774. C'est là que se réunit l'ensemble des chanoines (le chapitre) pour y gérer les affaires.
- la **bibliothèque** [9] ; détruite en 1791
- la **sacristie** [13]

- la **prison** (détruite en 1767) : Le chapitre avait le droit de haute justice (répression des crimes, peines infamantes ou mortelles), moyenne justice et basse justice (règlement des conflits quotidiens, amendes). Le chapitre faisait rendre la justice dans l'**Auditoire** [14].

- les **maisons des chanoines** : les maisons canoniales situées à l'est et au sud de la cathédrale formaient le quartier ecclésiastique, ou *cloître*. Ce quartier fut clos par 6 portes au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (1255). Ces portes étaient fermées chaque nuit. A l'heure actuelle, seule reste l'une de ces portes, à l'intersection de la rue Imare et de la rue des Juifs. Des maisons canoniales, il ne reste qu'une quinzaine de bâtiments, plus ou moins remaniés.



- l'**Hôtel-Dieu** [2] - l'hôpital du Moyen-Âge - dont la vocation première était aussi bien l'hospitalisation (on y soignait les malades) que l'hospitalité (accueil des personnes en situation de précarité et de pauvreté). Cet Hôtel-Dieu fut partiellement détruit en 1940 puis rasé en 1970 pour permettre la construction de la Poste principale.



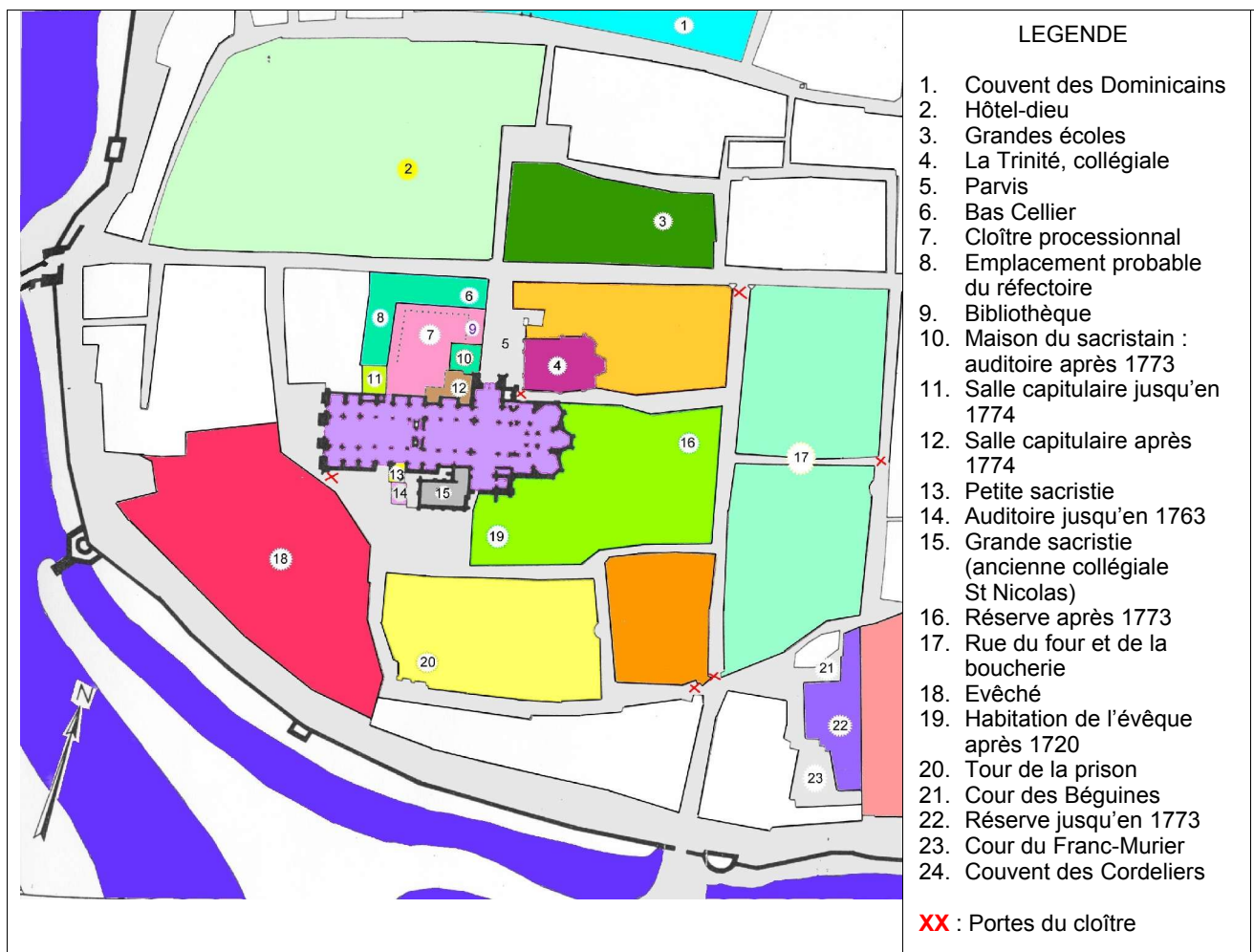
Il existait également une école, située hors du cloître. Elle fut supprimée en 1560)

Deux petites églises collégiales (églises qui possèdent un chapitre de chanoines) s'élevaient le long des murs de la cathédrale :

- Au nord, l'église de la **Trinité** [4], fondée en 1027 par le *prévôt* (Agent aux attributions diverses (judiciaires, administratives, militaires) Beuve ; elle sera démolie à la Révolution.
- Au sud, l'église **Saint-Nicolas** [15] fondée par l'évêque Roger III (1066-1092) . Cette église sera détruite lors de la construction du bras sud du transept au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### LEGENDE DU PLAN DU QUARTIER CANONIAL

1. Couvent des Dominicains	9. Bibliothèque	17. Rue du four et de la boucherie
2. Hôtel-dieu	10. Maison du sacristain : auditoire après 1773	18. Evêché
3. Grandes écoles	11. Salle capitulaire jusqu'en 1774	19. Habitation de l'évêque après 1720
4. La Trinité, collégiale	12. Salle capitulaire après 1774	20. Tour de la prison
5. Parvis	13. Petite sacristie	21. Cour des Béguines
6. Bas Cellier	14. Auditoire jusqu'en 1763	22. Réserve jusqu'en 1773
7. Cloître processional	15. Grande sacristie (ancienne collégiale St Nicolas)	23. Cour du Franc-Murier
8. Emplacement probable du réfectoire	16. Réserve après 1773	24. Couvent des Cordeliers
		<b>XX</b> : Portes du cloître



*Le quartier canonial vers 1755 – (d'après Jean-Pierre RAVAUX – publication en 1975)*

